

## BUDGET 2022

**Le budget prévisionnel de la commune est le document qui engage les dépenses et les recettes communales pour une année. Des possibilités de modifications existent, mais elles sont réduites. Ces prévisions doivent être à l'équilibre et au plus près des dépenses et des recettes réelles constatées en fin d'année.**

Le **montant global** du budget prévisionnel pour 2022 est de **2 065 137,14€** (3 495 505,29 en 2021).

La section de **fonctionnement** (2022 :816 039,25€- 2021 : 973 649,64€), et la section d'**investissement** (2022 : 1 249 097€- 2021 : 2 521 855,65 €) **sont en baisse.**

### Fonctionnement

**Les chiffres sont parlants** et indiquent la tendance de la gestion dépendante de la volonté du conseil municipal, des références fournies par l'année antérieure, mais aussi du contexte national et international. À ces différentes échelles, les perspectives ne semblent guère réjouissantes (hausse des prix de l'énergie, appel nécessaire à des prestations extérieures, multiplication des études préalables devenues obligatoires, etc.).

Les charges de personnel (2022 :345 315,00€- 2021 : 347 424,12 €), à la baisse du fait du changement de mode de gestion des gîtes de l'*Eusièra*, prennent en compte les augmentations du SMIC, la revalorisation des salaires des agents communaux contractuels, la création d'un poste d'agent technique à temps partiel et un job d'été en juillet pour un jeune.

La commune continue à soutenir, par une aide indispensable, le CCAS (4200,00€), la Caisse des écoles (2800,00€) et les nombreuses associations qui font vivre le village pour un montant global de .

**Les recettes** baissent (2022 :557 496,43€- 2021 : 764 029,67€) : la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est compensée que partiellement par l'Etat. Heureusement les dotations de compensation et de solidarité de la CCPP restent solides.

### Investissement

**Les deux années précédentes, 2020 et 2021, ont été des années de gros investissements**, près de 2 millions d'euros : construction du parking, achats des maisons Céleschi et Millo, travaux d'aménagement du village (chemin du cimetière/jardin public), voirie communale, travaux de transition énergétique à l'école.

**Une pause financière dans les investissements est nécessaire.**

Mais cette année ne sera pas pour autant inactive : elle permettra l'achèvement des opérations en cours (voirie, bâtiments publics), et donnera le temps de monter les dossiers de subventions pour les prochains investissements. Cela permettra aussi de soulager la charge des emprunts (annuité de l'emprunt : 69 950 €)

590 903€ sont prévus pour les opérations telles que les travaux de réhabilitation des maisons Céleschi et Millo, la restauration du four communal et du cadran solaire de Goetz entre autres.

### Taux des taxes des impôts locaux

**TH** (Taxe d'habitation) : **0** (compensation partielle de l'Etat avec perte cette année pour la commune de 2,68 points)

**TFPB** (Taxe sur les propriétés foncières bâties) : **24,92%** (**augmentation de 2,30 points**).

**TFPNB** (Taxe foncière sur les propriétés non bâties) : **40%** (**inchangée**).

Le conseil municipal, à l'unanimité, a voté, suite à une simulation de la DGFIP, une légère augmentation de la taxe sur les propriétés bâties. Celle-ci ne suffit pas à compenser la perte subie par la compensation insuffisante de la TH par l'Etat. Ce taux nouveau se situe dans la moyenne des TFPB de la CCPP : de 22,62 %, elle passe à 24,92%, ce qui permet d'équilibrer le budget 2022.

### **Budget annexe de l'eau**

**Budget total** eau et assainissement: **560 983,96€**

Budget d'exploitation : 193 502,35€, dont 135 010,11€ de charges à caractère général en dépenses et 115 000€ de vente de produit.

Budget d'investissement : 367 481,61€, dont 204 000€ d'équipement en dépenses et 256 100 € en recettes.

Les travaux à réaliser sur le réseau de distribution de l'eau potable, sur la station de pompage et pour la deuxième phase de travaux à la station d'épuration, nécessiteraient d'engager environ 1 000 000€. C'est actuellement du domaine de l'impossible, le montant des redevances étant bien inférieur aux dépenses projetées. En 2022, les travaux seront axés sur les recherches et réparations de fuites, le remplacement des compteurs défectueux ou cassés, la surveillance par télé-relève des niveaux des bassins afin de pallier à la fragilité du système de distribution.

### **Remerciements**

**Je tiens à noter le grand engagement des élu-es** dans le déroulement des travaux, dans la gestion financière, dans le suivi des nombreux dossiers, dans la recherche de subventions.

**Et je tiens à remercier particulièrement** Eva Faure, adjointe déléguée aux finances, pour l'élaboration du budget ; les comptables de la mairie de Bendejun, qui nous ont apporté une aide précieuse ; le CDG ; la DGFIP et Magali Bourdet pour leur participation dans l'élaboration technique de ce budget à la construction difficile suite à l'application de la nouvelle nomenclature administrative M57 mise en place début 2022.

Monique Giraud-Lazzari, *maire de Coaraze*